

Cérémonies commémoratives de l'armistice du 11 novembre 1918

Lundi 11 Novembre 2013

8 h 30 : Gare

Cérémonie devant la plaque commémorative en souvenir des cheminots saintais - Place Pierre-Sémard (devant la gare)

Dépôt de gerbe par les cheminots avec drapeaux

9 h 15 :

Service religieux du Souvenir Français et de la Croix Rouge à la cathédrale Saint-Pierre

10 heures : Square Foch

- Rassemblement des Autorités civiles et militaires, des Anciens combattants, des Délégués d'associations saintaises et patriotiques, Souvenir Français, Croix Rouge, enfants des écoles et sociétés sportives
- Les familles des Morts pour la France, les Pupilles de la Nation, les Mutilés de guerre, les enfants des écoles prendront place, par groupes, à la droite des Associations d'anciens combattants en bordure du cours National

10 h 15 :

- Arrivée de Madame la Sous-préfète et de Monsieur le Colonel commandant l'E.E.T.A.A. et Commandant d'Armes
- Revue des troupes par Monsieur le Colonel Commandant l'E.E.T.A.A. et Commandant d'Armes
- Salut aux drapeaux
- Remise de décorations
- Mise en place pour le défilé
- Défilé des troupes

10 h 45 :

- Les autorités, les Drapeaux des Anciens combattants, les Délégations, le piquet d'honneur prennent place Square Foch, face au Monument aux Morts
- Garde-à-vous
- Dépôt de gerbes par les autorités, les associations
- Sonnerie aux Morts
- Minute de silence
- Fin de la minute de silence
- Premier couplet et refrain de La Marseillaise chantés par les enfants des écoles Léo-Lagrange et Roger Pérat accompagnés d'une formation musicale

Contact presse :

Marie Provensal – Responsable des relations presse – Tel. 05 46 92 34 54 / 06 16 61 43 35 – m.provensal@ville-saintes.fr
Alain Chartier, Responsable du Protocole, des Cérémonies et des Réceptions Officielles – Tel. 05 46 98 24 63 / 06 15 46 30
11 a.chartier@ville-saintes.fr

- La Brabançonne
- Lecture du message de l'U.F.A.C
- Lecture du message du Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens combattants par Madame Michelle CAZANOVE Sous-préfète de Saintes
- Les autorités vont saluer les drapeaux

11 heures :

Formation et mise en marche du cortège pour se rendre au Monument du Souvenir Français et au cimetière Saint-Vivien

11 h 10 :

Arrêt du cortège au 13, Cours Lemercier et dépôt de gerbe par la municipalité devant la plaque commémorative des F.F.I

11h30 :

Cimetière Saint-Vivien - Monument du Souvenir Français

- Mise en place du piquet d'honneur, des clairons, des autorités, des délégations et drapeaux
- Garde-à-vous
- Montée des couleurs
- Dépôt de gerbes par la municipalité et la sous-préfecture
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Premier couplet et refrain de la Marseillaise chantés par les élèves des écoles Léo-Lagrange et Roger-Pérat
- Message du Souvenir Français
- Dislocation

À partir de 12 heures :

Visite des établissements de retraite par les élus de la Ville et les anciens combattants :

Petites Sœurs des Pauvres, Ehpad Recouvrance, Foyer Soleil, Maison de retraite de Voiville, Ehpad Aquitania, rue de l'Alma, Maison de retraite « Les Jardins de Saintes »

12 h 30 :

Pot offert par la Municipalité dans la salle des réceptions (Salle Nivelles), Square André Maudet

Monsieur le Maire de la Ville de Saintes invite ses administrés, les sociétés ou groupements locaux à pavoiser aux couleurs françaises.

Pendant la journée du 11 novembre, vente du bleuet de France par les enfants des écoles au profit des victimes de guerres. Le Maire invite la population à se montrer généreuse envers les quêteurs.

Au cours de cette journée, une minute de silence et de recueillement devra être observée sur tous les stades où auront lieu des compétitions sportives.